

30 janvier 2018

Hommage à Thierry Lévy

**Discours de Me Emmanuel Pierrat,
Conservateur du Musée**

Nous organisons ici d'ordinaire des auditions contradictoires, durant lesquelles nous demandons à deux invité de débattre, de converser à partir d'un thème.

Nous avons inauguré ces auditions contradictoires il y a deux ans très exactement, en recevant Geoffroy de LaGasnerie pour son livre « Juger, l'état pénal face à la sociologie » avec pour contradicteur prestigieux Thierry Lévy.

La soirée a été extraordinaire : les talents d'orateur, de très grand avocat et d'homme engagé ont été étincelants

Thierry est décédé un an plus tard jour pour jour, pour notre plus grande peine.

Il nous a semblé indispensable, ce soir, un autre 30 janvier, jour « anniversaire » de sa disparition, de lui rendre hommage en évoquant cet ami, cet immense défenseur, l'écrivain aussi car nous vendons ici ses livres sans discontinuer.

Et je remercie infiniment ceux qui ont répondu favorablement à notre proposition, au premier rang desquels ses deux fils, mes confrères avocats Balthazar Lévy et Hugo Lévy.

Mais aussi mon confrère et ami, conservateur honoraire de ce musée, François Gibault,

Une autre parole d'avocat importante que vous allez entendre, c'est celle de Basile Ader, notre Vice-Bâtonnier.

Et puis, il y aura celle de ma consoeur, Delphine Boesel, présidente de l'OIP, et fidèle habituée de ce musée.

Enfin, Geoffroy de la Gasnerie, notre sociologue/philosophe et complice témoignera aussi.

Je ne crois pas utile de vous représenter à chaque prise de parole et vais vous laisser librement nous livrer tour à tour vos souvenirs

Et notre public, nos amis ici ce soir, pourront poser des questions ou intervenir.